



Problème Grand-parent et mon bébé de 2mois

Par **djmilo**, le **17/02/2013** à **22:42**

Bonjour, Je vous écrit car je suis ennuié rnJe suis devenu papa il y a 2 mois moi et mon amie ne vivons pas ensemble je suis très souvent chez elle pour l'aidé dans les taches familial et financier mais voila rndepuis 6 ans que je suis a vec mon amie sa mère na donné des nouvel d'elle que par internet sa fille ne veut pas la voir pour X raison depuis la naissance elle ce manifeste pour voir notre fille elle voudrait même l'avoir le week end et me dit que si je ne la laisse pas la voir elle viendrais a faire une procedure au tribunal pour voir la petite je ne sais quoi pensé je suis d'accord quel la vois mais pas un week end je suis de metz et elle du luxembourg ni même quelle part une journé seul sans moi ou sa mere ! que puije faire comment sa va ce passé Merci d'avance pour les conseil

Par **cocotte1003**, le **18/02/2013** à **08:55**

bonjour, l'enfant a le droit d'entretenir des relations avec ses ascendants, c'est à ce titre que les juges acceptent des droits de visites pour les grand-parents. Afin d'éviter d'aller en justice, proposez par LRAR à belle-maman de venir voir sa petite fille à votre domicile 2 à 3 fois par an. tachez d'avoir des preuves de ses visites, corialement

Par **amajuris**, le **18/02/2013** à **10:44**

bjr,rnsuivez les conseils de cocotte1003, proposez à votre belle-mère qu'elle peut venir visiter son petit enfant chez sa fille.rngardez un double de la lettre avec l'accusé de réception.rnquant à la procédure devant un tribunal si vous proposez un droit de visite, je ne pense pas que

votre belle mère obtienne un droit d'hébergement.rncdt